

RÈGLEMENT ROTAX MAX CHALLENGE FRANCE

Enregistrée sous le numéro CK 2024/19













SOMMAIRE

1-Règlement Sportif	2
2-Règlement	3
3-Obligations générales	4
4-Principe et déroulement	4
5-Classements	5
6-Protocole Podium	6
7-Licences	6
8-Karts et matériel admis	7
9-Sécurité générale	11
10-Déroulement de l'épreuve	11
11-Grille de départ	12
12-Procédure de départ	12
13-Neutralisation d'une manche qualificative ou d'une course	12
14-Reprendre une course selon la procédure « slow »	12
14-Reprendre une course selon la procédure « slow » 15-Suspension des essais ou de la course 16-Reprise d'une course	STOMOB 12
16-Reprise d'une course	<u>5</u>
17-Arrivé	13
18-Parc Fermé	13
19-Incidents	13
20-Réclamations	13
21-Droits d'engagements	13
22-Dotations	14









1- RÈGLEMENT SPORTIF

- **1.1)** L'épreuve de la RMCF est organisée par l'ASK (Association Sportive de Karting) retenue par le promoteur 3MK Events pour l'organisation de l'événement et sous l'égide de la FFSA.
- **1.2)** En cas d'injures et voies de faits, un pilote pourra se voir infliger une pénalité, allant de l'amende jusqu'à la disqualification de l'épreuve.
- **1.3)** Aucun roulage sur la piste de l'événement n'est autorisé pour les participants de toutes les catégories inscrites à la course les lundi, mardi, mercredi précédents l'épreuve.
- **1.4)** Seuls les pilotes du programme « Championnat de France Junior Karting » pourront rouler la semaine de l'événement uniquement dans le cadre d'activités officielles organisées par la FFSA.
- **1.5)** Tout pilote n'ayant pas participé aux essais qualificatifs de sa catégorie ne pourra pas prendre part à l'événement sauf accord au préalable du promoteur 3MK Events, ainsi que du collège des commissaires sportif.
- **1.6)** Dans le cas d'un briefing physique, la présence de tous les pilotes et de leur concurrent est obligatoire. L'horaire de ce briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve. Leur présence sera contrôlée et toute absence sera pénalisée, allant d'une amende de 125 Euros à une pénalité sportive. Le départ sera refusé à tout pilote n'ayant pas acquitté son amende.
- 1.7) Dans le cas d'un briefing électronique, les pilotes et leur concurrent devront obligatoirement en prendre connaissance. La prise de connaissance des documents électroniques sera contrôlée. Tout manquement sera pénalisé, allant d'une amende de 125 Euros à une pénalité sportive. Le départ sera refusé à tout pilote n'ayant pas acquitté son amende.
- **1.8)** Un mécanicien par pilote sera autorisé à pénétrer dans le parc d'assistance, sur la pré-grille et dans le parc fermé. La licence du mécanicien du pilote devra être présentée lors des vérifications administratives. Ce mécanicien devra porter le badge spécifique fourni par 3MK Events. Toute personne non licenciée et non accréditée se verra interdire l'accès au parc d'assistance, à la pré-grille et au parc fermé.
- 1.9) Un badge « Motoriste » pourra être délivré pour les motoristes sur de partie puprès du Délégué Technique. Ce badge « Motoriste » temporaire permettra l'accès au parc fermeters des contrôles techniques au motoriste du pilote concerné uniquement lorsque celui-ci sera appele sa le l'épreuve. Ce badge temporaire ne donnera en aucun cas accès au parc d'assiste de pré-grille. Une quantité limitée de badges motoristes pourront être délivrés simultanément de l'épreuve.
- 1.10) 3MK Events se réserve le droit de refuser toute demande de badge « Motoriste » et de retirer cette accréditation.
- 1.11) Sauf accord du Délégué Technique, il est interdit de faire de la mécanique dans le parc d'assistance, et dans le parc fermé. Seules les actions suivantes sont autorisées :

Dans le parc d'assistance :

- Montage / Démontage des roues.
- Montage du carénage avant.
- Réglages de la largeur hors tout AV et AR.
- La pression des pneumatiques.
- Changement de bougie.
- 1.12) Seule la pression des pneumatiques par dégonflage est autorisée sur la pré-grille.
- 1.13) Lors des essais qualificatifs et des différentes courses de l'événement, les pilotes devront se présenter à l'entrée du parc assistance avec les caisses à outils ouvertes sur les chariots. Seuls les outils seront autorisés en parc d'assistance.
- 1.14) 3MK Events se réserve le droit d'interdire toute sorte d'outillage en parc d'assistance.









2- RÈGLEMENT

- **2.1)** Le présent règlement est spécifique à la RMCF. À ce titre, aucun autre règlement particulier ne peut être appliqué sans un accord écrit de 3MK Events et de la FFSA.
- **2.2)** En dehors des articles et spécifications du présent règlement, il sera appliqué au niveau sportif et technique pour les catégories des Coupes de marque le règlement spécifique à ces Coupes de marque et pour les catégories fédérales la réglementation générale FFSA et CIK-FIA et annexes sportives et techniques FFSA 2024 spécifique à chacune de ces catégories fédérales.
- 2.3) Tout ce qui n'est pas autorisé dans le présent règlement, dans le règlement des Coupes de Marque 2024, dans la réglementation générale FFSA et CIK-FIA et autre de la réglement des Coupes de Marque 2024, dans la réglementation générale FFSA et CIK-FIA et autre de la réglement des Coupes de Marque 2024, dans la réglement de la réglement de la réglement de la réglement de la réglement des Coupes de la réglement de la régleme
- 2.4) 3MK Events, promoteur du RMCF, se réserve le profession de la présent règlement (général, technique sus présent l'accord de la FFSA.
- 2.5) Si des raisons majeures l'imposent et avec l'accord de la FSA, 3MK Events se réserve le droit de modifier le présent règlement.
- **2.6)** 3MK Events se réserve le droit d'ajouter une ou plusieurs catégories par épreuve dans le cadre d'une course complémentaire.
- 2.7) 3MK Events se réserve le droit de limiter le nombre de participants à 36 pilotes par catégorie.
- 2.8) 3MK Events se réserve le droit d'annuler une catégorie en cas de nombre insuffisant de participants.
- 2.9) Chaque pilote peut s'inscrire à l'épreuve du RMCF, dans une ou plusieurs catégories.
- 2.10) 3MK Events se réserve le droit de refuser l'inscription de tout pilote et concurrent.
- 2.11) 3MK Events se réserve le droit de refuser l'inscription de toute équipe.
- 2.12) 3MK Events se réserve le droit de faire rouler les pilotes de la catégorie Max Masters avec les pilotes de la catégorie Max Senior et les pilotes de la catégorie Max DD2 Masters avec les pilotes de la catégorie Max DD2.
- 2.13) 3MK Events se réserve le droit de faire un classement « de + 32 ans » dans une catégorie.
- **2.14)** En s'engageant à cette épreuve du RMCF, le Concurrent, son Personnel, le Pilote, l'Équipe, le Mécanicien et tous les Participants acceptent que les photos, vidéos et leurs noms peuvent être utilisés par le Promoteur 3MK Events sans contrepartie, demande ou compensation de quelque nature (notamment dans le cadre des supports suivants : liste des engagements, classements, profil du pilote, publicité, site web, réseaux sociaux, média, interviews, programmes de télévision, etc.)
- **2.15)** Dans le cas d'une épreuve couverte par la vidéo arbitrage, les vidéos concernant les procédures de départ ne seront visualisées que sur demande exclusive du Directeur de Course lors de la procédure de départ.
- **2.16)** Dans le cas d'une épreuve couverte par la vidéo arbitrage, les vidéos des courses seront uniquement réservées à la Commission Sportive qui sera seule habilitée à les fournir aux pilotes si elle le souhaite.









3- OBLIGATIONS GÉNÉRALES

- **3.1)** Le fait de s'engager à l'épreuve du RMCF, implique d'accepter dans son intégralité le présent règlement ainsi que la réglementation générale FFSA et CIK-FIA et annexes sportives et techniques FFSA 2024 et de les respecter.
- 3.2) Le pilote est seul responsable de ses accompagnateurs, licenciés FFSA ou non.
- **3.3)** Les pilotes sont responsables de la conformité du matériel. En cas de non-conformité des sanctions sportives seront appliquées.
- **3.4)** En s'engageant à une l'épreuve du RMCF, le Pilote, le Concurrent, son Personnel, l'Équipe, le Mécanicien et tous les Participants s'engagent à respecter les règles sanitaires mises en place par l'organisateur et/ou le promoteur. En cas de non-respect des règles, le pilote en tant que responsable de ses accompagnateurs, son Personnel, son Équipe, son Mécanicien pourra se voir infliger une amende de 150 Euros, une pénalité sportive ou pourra être disqualifié de la manifestation. Le départ sera refusé à tout pilote n'ayant pas acquitté son amende.

4- PRINCIPE ET DÉROULEMENT

- **4.1)** Le RMCF est un meeting nationale organisé sur le territoire national, regroupant les catégories suivantes :
- Nationale
- Max Senior Féminin
- Max Senior
- Max Masters
- Max DD2
- Max DD2 Masters
- 4.2) Un classement est organisé par catégorie.
- 4.3) Dans le cas de cohabitation de catégories :

Essais qualificatifs :

Le classement final des essais qualificatifs sera établi comme suit :

- S'il y a une seule série : la grille sera déterminée dans l'ordre des temps les plus rapides réalisés par chaque Pilote.
- S'il y a deux séries : 1ère place au meilleur temps de la série la plus rapide, 2e place au meilleur temps de la série, 3e place au 2e meilleur temps de la série la plus rapide, 4e place au 2e meilleur temps de la 2e série, 5e place au 3e meilleur temps de la série la plus rapide, et ainsi de suite.
- S'il y trois séries : 1ère place au meilleur temps de la série la plus rapide, 2e place au meilleur temps de la 2e série la plus rapide, 3e place au meilleur temps de la 3e série, 4e place au 2e meilleur temps de la série la plus rapide, 5e place au 2e meilleur temps de la 2e série la plus rapide, et ainsi de suite. Et ainsi de suite selon le même principe s'il y a davantage de séries. Si aucun temps n'est pris en compte pour un Pilote, il prendra le départ en fin de grille. Si plusieurs Pilotes sont dans cette situation, leur position de départ sera tirée au sort. Tout arrêt d'un Pilote en « Aire de réparation » ou en « Parc Arrivée » sera définitif. En aucun cas il ne lui sera permis de repartir.

Dans le cas de cohabitation de catégories, un classement cumulé des catégories sera réalisé à l'issue des essais qualificatifs (sans distinction de catégories). Ce classement cumulé déterminera la grille de départ de chacune des manches qualificatives.

Manches qualificatives :

L'ordre d'arrivée des pilotes, sans distinction de catégories, lors de chacune des manches qualificatives, déterminera un nombre de points.









Classement général cumulé des manches qualificatives :

Ce classement général cumulé sera réalisé à partir du nombre de points obtenus lors de chacune des manches qualificatives sans distinction de catégorie.

Ce classement général cumulé des manches qualificatives déterminera la grille de départ de la Super Manche.

Super Manche:

Pour les catégories à 36 pilotes, la grille de départ de la Super Manche sera déterminée par le classement général cumulé des manches qualificatives.

L'ordre d'arrivée des pilotes, à l'issue de la Super Manche, attribuera un nombre de points comptant pour le classement général après Super Manche.

Pour les catégories à plus de 36 pilotes, la grille de départ des Super Manches sera déterminée par le classement général cumulé des manches qualificatives. Ils seront séparés en deux groupes chaque groupe représentés de la façon suivante :

Le premier au classement général cumulé des manches qualificatives partira 1er de la Super Manche A, le second partira 1er de la Super Manche B, le troisième partira de la Super Manche A, le quatrième partira 2e de la Super Manche B, et ceux jusqu'à la 72e place du classement général cumulé des manches qualificatives.

Classement général après Super Manche :

Il sera déterminé à l'issue de la Super Manche auquel viendra s'additionner le classement général cumulé des manches qualificatives par catégorie.

Celui-ci viendra déterminer la grille de départ pour la Finale de l'événement par catégorie.

Chaque pilote se verra attribuer un nombre de points comptant pour le championnat suivant sa position dans sa catégorie.

Finale:

L'ordre d'arrivée des pilotes, sans distinction de catégories, à l'issue de la finale déterminera le classement final cumulé de l'épreuve.

A l'issue de ces classements finaux par catégorie, chaque pilote se verra attribuer un nombre de points comptant pour le championnat suivant sa position dans sa catégorie lors de la finale.

5- CLASSEMENTS

- **5.1)** Sera déclaré vainqueur de l'épreuve, le pilote ayant passé la ligne d'arrivée en 1ère position de la finale, sous réserve d'éventuel rapport sportif ou technique.
- 5.2) Un trophée sera remis aux pilotes accédant au podium de chaque catégorie lors de l'épreuve du RMCF.
- **5.3)** Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, Sportif ou Technique, aboutissant à la disqualification de l'épreuve, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette épreuve (zéro point pour le classement général après Super Manche et zéro point pour la finale).

En cas de disqualification lors d'une manche, le pilote se verra attribuer le nombre de points du dernier de sa manche.

5.4) Le pilote réalisant la pole position ITAKA SHOP dans chacune des catégories (y compris dans le cas de cohabitation de catégorie) se verra remettre un trophée.









6- PROTOCOLE PODIUM

6.1) A l'issue de chaque épreuve, une cérémonie de podium sera mise en place pour chaque catégorie. Les pilotes devront se présenter en combinaison de course et avec leur casque.

7- LICENCES

7.1) Le RMCF est ouvert à tous pilotes détenteurs d'une licence nationale ou internationale de karting « Pilote Concurrent Conducteur » en cours de validité pour l'année 2024 dans sa catégorie :

 Nationale 	NCCK	:	Nationale Concurrent Conducteur Karting	
(De 12 ans à 17 ans,	NCCHK	:	National Concurrent-Conducteur H Karting	
âge atteint dans l'année civile)	ICCG	٠	Internationale Concurrent Conducteur « G » : être âgé au minimum de 12 ans dans l'année et maximum 14 ans dans l'année.	
145kg (kart + pilote + équipement complet)	ICCF	:	International Concurrence Conducteur « F » : être âgé au minimum de 14 ans dans l'année et maximum 15 ans dans l'année.	
equipernent complet)	ICCE	3	International Concurrent-Conducteur « E » : être âgé au minimum de 15 ans dans l'année.	
			Licence Nationale délivrée par une ASN étrangère avec une autorisation de	
			participation de cette dernière.	
	3		Licence Internationale délivrée par une ASN étrangère avec une autorisation de participation de cette dernière.	
Max Senior	NCCK	:	Nationale Concurrent Conducteur Karting.	
Féminin	NCCHK	:	National Concurrent Conducteur H Karting.	
• (A partir de 14 ans, âge atteint dans	ICCF	•	International Concurrence Conducteur « F » : être âgé au minimum de 14 ans dans l'année et maximum 15 ans dans l'année.	
l'année civile)	ICCE	:	International Concurrent-Conducteur « E » : être âgé au manimum de 15	
150kg (kart + pilote + équipement complet)			ans dans l'année.	
	3#5		Licence Nationale délivrée par une ASN étrangère avec de New York de New York 15781 PARIS Licence Internationale délivrée par une ASN étrangère avec de New York 15781 PARIS autorisation de participation de cette dernière.	
- Max Senior	NCCK	1	Nationale Concurrent Conducteur Karting	
(A partir de 14 ans,	NCCHK	:	National Concurrent Conducteur H Karting	
âge atteint dans l'année civile)	ICCF	i	International Concurrence Conducteur « F » : être âgé au minimum de 14 ans dans l'année et maximum 15 ans dans l'année.	
160kg (kart + pilote + équipement	ICCE	•	International Concurrent-Conducteur « E » : être âgé au minimum de 15 ans dans l'année.	
complet)	Ē		Licence Nationale délivrée par une ASN étrangère avec une autorisation de participation de cette dernière	
	n=		Licence Internationale délivrée par une ASN étrangère avec une autorisation de participation de cette dernière.	
Max Masters	NCCK	:	Nationale Concurrent Conducteur Karting	
(A partir de 32 ans,	NCCHK	8	National Concurrent-Conducteur H Karting	
âge atteint dans l'année civile)	ICCE	ŝ	International Concurrent-Conducteur « E » : être âgé au minimum de 15 ans dans l'année.	
170kg (kart + pilote + équipement	-		Licence Nationale délivrée par une ASN étrangères avec une autorisation de participation de cette dernière.	
complet)	-		Licence Internationale délivrée par une ASN étrangère avec une autorisation de participation de cette dernière.	









• Max DD2	NCCK	:	Nationale Concurrent Conducteur Karting	
(A partir de 15 ans,	NCCHK		National Concurrent-Conducteur H Karting	
âge atteint dans l'année civile).	ICCE		International Concurrent-Conducteur « E » : être âgé au minimum de 15 ans dans l'année.	
173kg (kart + pilote + équipement complet)	102		Licence Nationale délivrée par une ASN étrangère avec une autorisation de participation de cette dernière.	
	-		Licence Internationale délivrée par une ASN étrangère avec une autorisation de participation de cette dernière.	
• Max DD2	NCCK		Nationale Concurrent Conducteur Karting	
Masters	NCCHK	4	National Concurrent-Conducteur H Karting	
(A partir de 32 ans, âge atteint dans l'année civile)	ICCE	:	International Concurrent-Conducteur « E » : être âgé au minimum de 1 ans dans l'année.	
173kg (kart + pilote + équipement complet)	72		Licence Nationale délivrée par une ASN étrangère avec une autorisation de participation de cette dernière	
	9		Licence Internationale délivrée par une ASN étrangère avec une autorisation de participation de cette dernière	

7.2) Les représentants légaux (tuteurs) des pilotes mineurs devront obligatoirement être en possession d'une licence « Internationale Concurrent Tuteur » ICT ou tout autre licence « Concurrent ».

7.3) Les représentants légaux devront en permanence être présents sur l'enceinte du circuit tout au long de l'événement.

7.4) Les représentants légaux des pilotes devront se présenter avec ces dernières et avec leur licence lors des vérifications administratives. Ils leurs sera délivrés un bracelet spécifique de le la commission sportive pour accompagner le pilote convoqué.

7.5) Pour n'importe quel motif d'absence du représentant légal, même d'une vive de témps très courte, celui-ci devra obligatoirement remplir un formulaire de délégation afin de déléguer sa qualité de tuteur à une autre personne physique licenciée et présente lors de l'événement. La personne désignée en qualité de tuteur devra être majeure et titulaire d'une licence « Concurrent » ou d'une licence « Concurrent-Tuteur ». Les formulaires de délégation seront regroupés à la Commission Sportive.

8- KARTS ET MATERIEL ADMIS

Rappel de l'introduction de l'Annexe Technique FFSA 2024 au Règlement CIK-FIA 2024 :

« A la lecture de ce règlement, ne jamais oublier que toute modification est interdite si elle n'est pas expressément autorisée. Par modification, on entend toutes les opérations susceptibles de changer l'aspect initial et les cotes d'une pièce d'origine.

En particulier : dans toutes les catégories, toute modification ou montage ayant pour conséquence de contrarier une valeur réglementaire ou son contrôle est présumée frauduleuse et est bien évidemment interdite.

Les pilotes sont responsables de la conformité de leur matériel. En cas de non-conformité des sanctions sportives seront appliquées. »

Les Commissaires Techniques mandatés par le promoteur 3MK Events ont pour mission de s'assurer de la conformité technique du matériel et de l'équipement des concurrents en référence aux règles techniques établies par les Coupes de marque et par la FFSA.









8.1) Seuls les documents suivants font foi pour les différentes catégories du RMCF 2024

Catégories	Documents faisant foi
Nationale	 Réglementation générale FFSA et CIK-FIA et annexes sportives et techniques FFSA 2024 de la catégorie Nationale.
	⇔ Spécifications Techniques Moteur ROTAX Modèle 125 Junior Max evo FFSA et J 125 Max FFSA.
Max Senior Féminin	□ Règlement de la Coupe de marque Rotax France 2024.
Max Senior & Max Masters	⇔ Spécifications Techniques Moteur ROTAX Modèle 125 Max evo et 125 Max Racing.
Max DD2	⇔ Règlement de la Coupe de marque France Rotax 2024.
& Max DD2 Masters	⇔ Spécifications Techniques Moteur ROTAX Modèle 125 Max 2002 et 600 evo.

8.2) Deux trains de pneumatiques slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de personne de preumatiques slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de preumatiques slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de preumatiques slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de preumatiques slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de preumatiques slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de preumatiques slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de preumatiques slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de preumatiques slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de preumatiques slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de preumatiques slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de preumatiques slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de preumatiques slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de preumatiques slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de preumatiques slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de preumatiques slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de preumatique slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de preumatique slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de preumatique slick (4AV & 4AR) seront autorisés pour l'épreu de preumatique slick (4AV & 4AR) seront autorisé pour l'épreu de preumatique slick (4AV & 4AR) seront autorisé pour l'épreu de preumatique slick (4AV & 4AR) seront autorisé pour l'épreu de preumatique slick (4AV & 4AR) seront autorisé pour l'épreu de preumatique slick (4AV & 4AR) seront autorisé pour l'épreu de preumatique slick (4AV & 4AR) seront autorisé pour l'épreu de preumatique slick (4AV & 4AR) seront autorisé pour l'épreu de preumatique slick (4AV & 4AR) seront autorisé pour l'épreu de preumatique slick (4AV & 4AR) seront autorisé pour l'épreu de preumatique slick (4AV & 4AR) seront autorisé pour l'épreu de preumatique slick (4AV & 4AR) seront autorisé pour le preumatique slick (4AV & 4AR) seront autorisé pour le preumatique slick (4AV & 4AR) seront autorisé pour le preumatique slick (

8.3) Un train de pneumatique pluie (2AV & 2AR) sera autorisé pour les courses (Essa qualificatives, manches qualificatives et/ou super manche et finale) pour toutes les catégories.

8.4) 3MK Events se réserve le droit de modifier le schéma d'allocation ainsi que la quantité des pneumatiques lors de l'épreuve et avec accord de la FFSA.

8.6) Chaque pilote, **pour toutes les catégories** disposera de 2 trains de pneumatiques slick (4AV & 4AR) pour l'intégralité de l'évènement (de la 1ère séance d'essais libres officiels à la finale). Un train de pneumatiques slick (2AV & 2AR) sera utilisé aux essais libres officiels du vendredi (dans leur intégralité) et un train de pneumatiques slick (2AV & 2AR) sera utilisé pour les courses (Essais qualificatifs, manches qualificatives et/ou super manche et finale). Un train de pneumatique pluie (2AV & 2AR) pourra être utilisé pour les essais qualificatifs et les courses si celles-ci sont déclarées « par temps de pluie » par la direction de course.

- 4 pneus slick (2AV & 2AR) neufs vendus par 3MK Events.
- Les pneumatiques « Essais libres officiels » seront flashés lors de
leur vente.
- 4 pneus slick (2AV & 2AR) neufs vendus par 3MK Events.
- Les pneus « Courses » seront distribués par tirage au sort.
- Les pneus « Courses » seront flashés lors de la distribution/ tirage
au sort.
- Les pneus « Courses » seront montés sur jantes en parc fermé.
- Obligation d'utiliser un jeu de jantes dédié uniquement aux
pneumatiques « Courses ».
- Les pneus « Courses » seront stockés en parc fermé
pendant l'intégralité de l'évènement.
- Ils devront être utilisés à partir des essais qualificatifs et seront
utilisés pour les essais qualificatifs, les manches qualificatives
et/ou super manche et la finale.
- 4 pneus pluie (2AV & 2AR) neufs vendus par 3MK Events.
- Les pneus « Courses Pluie» seront flashés lors de la distribution/ tirage
au sort.
- Les pneus « Courses Pluie » seront montés sur jantes en parc fermé.
- Obligation d'utiliser un jeu de jantes dédié uniquement aux
pneumatiques « Courses Pluie ».
- Les pneus « Courses Pluie » seront stockés en parc fermé
pendant l'intégralité de l'évènement.
- Ils pourront être utilisés à partir des essais qualificatifs et pour les courses si celles-ci sont déclarées « par temps de pluie » par la
direction de course.









8.8) Tableau récapitulatif de l'allocation pneumatiques au RMCF :

			Nationale	Coupe de Marque Rotax
Essais libres non-	SLICK	Quantité	Libre	Libre
officiels	PLUIE	Quantité	Libre	Libre
Essais libres officiels + Warm-up PLUIE	SLICK	Quantité	2AV & 2AR	2AV & 2AR
	PLUIE	Quantité	Libre	Libre
Essais qualificatifs + Manches Et Super Manche + Finale	SLICK	Quantité	2AV & 2AR	2AV & 2AR
	PLUIE	Quantité	2AV & 2AR	2AV & 2AR

- **8.9)** Les pneumatiques slick des « Essais libres officiels » du vendredi seront les seuls pneus autorisés pour les warm-up.
- **8.10)** En cas de pluie lors des « Essais libres officiels » du vendredi, les pneumatiques Pluie seront en gestion libre.
- **8.11)** En cas de pluie lors des warm-up du samedi et dimanche matin, les pneumatiques Pluie seront en gestion libre.
- 8.12) Les pilotes devront obligatoirement respecter le sens de rotation des pneumatiques. En cas de non-respect, le pilote sera disqualifié de la course pour neg configuration technique.
- 8.13) Pour acheter les pneumatiques « Courses present les pront respecter les horaires de vente des pneumatiques notifiés dans l'horaire officiel communique du concurrents lors de chaque épreuve. Aucun pneu ne pourra être acheté, passée l'heure de fermet de la vente des bons de pneus.
- **8.14)** Pour acheter les pneumatiques « Courses pluie », les pilotes devront respecter les horaires de vente des pneumatiques notifiés dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve (jusqu'au samedi 17h30). Une possibilité supplémentaire sera offerte aux pilotes le vendredi, en fin d'aprèsmidi, et le samedi, en fin d'après-midi, pour acheter les pneumatiques « Courses pluie ». Les horaires de vente des pneumatiques seront notifiés dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve. Ils seront ensuite distribués au Parc fermé Pneus le lendemain matin (Samedi matin et dimanche matin) lors du Warm Up. Aucun pneu ne pourra être acheté en dehors de ces horaires.
- 8.15) Les pneumatiques achetés ne pourront ni n'être repris, ni échangés et ni remboursés.
- **8.16)** Pour toutes les catégories, en cas de crevaison sur les pneumatiques des « Essais libres officiels » du vendredi, le pilote sera autorisé à racheter un pneu auprès de 3MK Events après accord du Délégué Technique de la FFSA.
- **8.17)** Pour toutes les catégories, en cas de crevaison sur les pneumatiques « Courses », le pilote sera autorisé à utiliser un pneumatique des « Essais libres officiels » du vendredi après accord du Délégué Technique de la FFSA.









- 8.18) Pour les catégories de la Coupe de marque Rotax (Max Senior Féminin, Max Senior, Max Masters, Max DD2 & Max DD2 Masters), seule la combinaison des composants suivante est autorisée :
- Carter moteur evo (avec revêtement noir).
- Capuchon de bougie de couleur rouge marqué « NGK » ou « ROTAX ».
- Système d'allumage Dell'Orto.
- Valve d'échappement à gestion électronique.
- Carburateur XS.
- Système d'échappement evo avec silencieux démontable.
- 8.19) Pour toutes les catégories, l'essence (Sans Plomb 98) E5 devra obligatoirement être achetée dans la station-service désignée par 3MK Events lors de l'événement. L'utilisation d'essence d'un indice d'octane différent et de toute autre provenance est formellement interdite. L'utilisation d'additif est également interdite.
- 8.20) L'huile utilisée pour les catégories fédérales (Nationale) devra être une huile homologuée CIK-FIA de l'année en cours (liste disponible sur le site www.ns-karting.com).
- 8.21) L'huile utilisée pour les catégories de la Coupe de marque Rotax (Max Senior, Max Masters, Max DD2 & Max DD2 Masters), devra obligatoirement être l'huile XPS CASTOR RACING OIL 2T ou XPS DYE.
- 8.22) Tout au long de l'évènement, des contrôles de carburant seront effectués.
- 8.23) Des substitutions de carburant pourront être effectuées. Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution de carburant.
- 8.24) Les concurrents devront utiliser les numéros de course noirs sur fond jaune fournis par 3MK Events : Un numéro de course devra être apposé sur le nassau panel, un sur chaque ponton et un sur le pare-chocs arrière.
- 8.25) Les concurrents devront apposer sur le nassau panel de leur kart, en dessous du numéro de course, le sticker de la catégorie dans laquelle il roule ainsi qu'un sticker RMCF. Ces stickers seront fournis par 3MK Events.

8.26) Les concurrents s'engagent à laisser libre de la publicité les surfaces des éléments de carrosserie de New 16 January 17 J de leur kart ci-après :

- La surface nécessaire sur le nassau panel a Events.

Jex 16 poser les autocollants d'un partenaire de 3MK Events. - La surface nécessaire sur le carénage avant

- La surface nécessaire sur chaque carrosserie la sur y poser les autocollants d'un partenaire de 3MK Events.
- 8.27) Tout pilote ne respectant pas ces règles d'identification pourra se voir infliger une amende de 100 Euros par épreuve.
- 8.28) Châssis : Chaque pilote ne pourra disposer que d'un châssis.

Tout châssis semblant endommagé lors d'un fait de course constaté par la Direction de Course ou par le collège des Commissaires Sportifs devra être signalé au Délégué Technique.

Le Délégué Technique, après inspection du châssis accidenté, remettra un rapport sur le bien-fondé ou non du remplacement du châssis.

Le Collège des Commissaires Sportifs sera seule habilité à autoriser ou non le remplacement.

En cas de remplacement, le châssis accidenté se verra retirer son numéro d'enregistrement et ne pourra être réutilisé durant l'épreuve.









8.29) Moteur:

Pour la catégorie Nationale en cas de casse avérée de moteur sur la piste et dûment constatée par le Délégué Technique dès son entrée en parc assistance arrivée, le pilote pourra utiliser un moteur de secours mais sera pénalisé sur la grille au départ de la course suivant ce changement :

- Si pas de série, pénalité de 10 places sur la grille de départ de la course suivante.
- Si séries, pénalité de 5 places sur la grille de départ dans sa ligne pour la course suivante (manche qualificative).

9- SÉCURITÉ GÉNÉRALE

- **9.1)** Chaque pilote, dans le paddock, devra être muni d'un extincteur en cours de validité d'une capacité minimale de 6 kg et conçu pour combattre un incendie d'hydrocarbure.
- **9.2)** Les pilotes devront utiliser une bâche de protection du sol avec tapis absorbant d'une dimension minimale de 1,50 mx 1,90 m pour éviter les tâches d'hydrocarbures.
- 9.3) Le port de caméra embarquée est interdit sur et dans le casque.
- **9.4)** L'utilisation de caméra embarquée sur le kart est autorisée pendant les essais libres non-officiels et les essais libres officiels.
- **9.5)** L'utilisation de caméra embarquée est interdite pendant les essais qualificatifs, les manches qualificatives, la super manche et la finale.
- 9.6) L'utilisation de drone est interdite sur la totalité du site de chaque circuit.

10- DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Pour chaque catégorie du RMCF, seront organisés des essais libres officiels, des essais qualificatifs, des manches qualificatives, une super manche et une finale.

SE DU SPORT

Essais libres officiels

Les séances d'essais libres officiels se feront par catégorie. 3 Me Frents se réserve le droit de faire rouler les pilotes Masters avec les pilotes plus jeunes d'une proper de la constitué un ou plusieurs groupes en fonction du nombre de participants par catégorie et en fonction de la capacité de la piste. Les essais libres officiels se dérouleront sur une durée maximale variable en fonction du circuit et du nombre de pilotes par catégorie.

Essais Qualificatifs

Les essais qualificatifs se dérouleront par catégorie. Il sera constitué d'un ou plusieurs groupes en fonction du nombre de participants par catégorie. En cas de groupes, ces derniers seront tirés au sort. Chaque groupe comprendra un nombre maximum de pilotes en fonction de la capacité du circuit. Chaque groupe effectuera une séance de 6 minutes. Lors de chaque séance, le pilote prendra le départ au moment de son choix. Si le responsable de la pré-grille juge la sortie de celle-ci dangereuse, il pourra alors fermer la sortie de pré-grille pendant quelques secondes. Le temps retenu est celui du meilleur tour effectué lors de la séance d'essais qualificatifs. En cas d'ex aequo, le deuxième meilleur temps accompli sera déterminant et ainsi de suite en cas de nouvel ex aequo. Les essais qualificatifs déterminent la position des pilotes sur la grille de départ des manches qualificatives.

Manches qualificatives

La grille de départ de chaque manche qualificative sera déterminée par le classement des essais qualificatifs. Une ou plusieurs séries pourront être constituées en fonction du nombre de participants par catégorie. Le nombre de tours à parcourir lors des manches qualificatives sera défini en fonction de chaque circuit, pour une distance parcourue d'au moins 10 km.









Le classement à l'issue des manches qualificatives sera déterminé en totalisant le nombre de points de chaque pilote. En cas d'ex-aeguo dans le classement des manches qualificatives, le classement des essais qualificatifs départagera les pilotes.

Attribution du nombre de points de chaque manche qualificative :

1er 50, 2ème 44, 3ème 41, 4e 38, 5e 36, 6e 34, 7e 32, 8e 30, 9e 28,10e 27, 11e 26, 12e 25, 13e 24,14e 23, 15e 22, 16e 21, 17e 20,18e 19, 19e 18, 20e 17, 21e 16, 22e 15, 23e 14, 24e 13, 25e 12,26e 11, 27e 10, 28e 9, 29e 8, 30e 7, 31e 6, 32e 5, 33e 4, 34e 3, 35e 2, 36e 1.

Si un Pilote ne prend pas le départ d'une des Manches, il lui sera crédité un nombre de points égal au nombre de points du dernier pilote qualifié, moins 1 point.

Si un Pilote s'est vu présenter le drapeau noir ou a été disqualifié de la manche, il lui sera crédité un nombre de points égal au nombre de points du dernier pilote qualifié, moins 5 points.

Super Manche

La grille de départ de la Super Manche sera déterminée en fonction du classement des manches qualificatives. Le nombre de tours à parcourir lors de la Super Manche est défini en fonction de chaque circuit, pour une distance parcourue d'au moins 10 km.

Attribution du nombre de points de la Super Manche :

1er 75, 2ème 69, 3ème 63, 4e 57, 5e 51, 6e 48, 7e 45, 8e 42, 9e 39,10e 36, 11e 34, 12e 32, 13e 30,14e 28, 15e 26, 16e 24, 17e 22,18e 20, 19e 18, 20e 17, 21e 16, 22e 15, 23e 14, 24e 13, 25e 12,26e 11, 27e

10, 28e 9, 29e 8, 30e 7, 31e 6, 32e 5, 33e 4, 34e 3, 35e 2, 36e 1.

Si un Pilote ne prend pas le départ d'une des Manches, il lui sera crédité un combre de

Si un Pilote s'est vu présenter le drapeau noir ou a été disqualifié de la mandre de points égal au nombre de points égal au nombre de points du dernier pilote qualifié, moins

points égal au

Finale

La grille de départ de la finale sera définie en fonction du classement général après Super Manche (Classement général cumulé des manches qualificatives additionné au classement des Super Manche). Le nombre de tours à parcourir lors de la finale sera défini en fonction de chaque circuit, pour une distance parcourue d'au moins 15 km.

Note: 3MK Events en concertation avec les officiels de l'épreuve se réserve le droit de modifier le format d'épreuve. De plus, en fonction des conditions climatiques, 3MK Events en concertation avec la direction de course pourra être amené à diminuer la distance des différentes courses de l'épreuve.

11- GRILLE DE DÉPART

Procédure identique à celle des Prescriptions Générales CIK-FIA 2024.

12- PROCÉDURE DE DÉPART

Procédure identique à celle des Prescriptions Générales CIK-FIA 2024.

Les Commissaires Sportifs pourront utiliser tout système vidéo ou électronique susceptible de les aider à prendre une décision. Les décisions des Commissaires Sportifs pourront prévaloir sur celles des Juges de Fait. Toute infraction aux dispositions du Code ou du présent Règlement Sportif relatives à la procédure de départ pourra entraîner la disqualification du pilote concerné de la Compétition.

13- NEUTRALISATION D'UNE MANCHE QUALIFICATIVE OU D'UNE COURSE

Procédure identique à celle des Prescriptions Générales CIK-FIA 2024.

14- REPRENDRE UNE COURSE SELON LA PROCEDURE « SLOW »

Procédure identique à celle des Prescriptions Générales CIK-FIA 2024.

15- SUSPENSION DES ESSAIS OU DE LA COURSE

Procédure identique à celle des Prescriptions Générales CIK-FIA 2024.

16- REPRISE D'UNE COURSE

Procédure identique à celle des Prescriptions Générales CIK-FIA 2024.









17- ARRIVÉE

Procédure identique à celle des Prescriptions Générales CIK-FIA 2024.

18- PARC FERMÉ

Procédure identique à celle des Prescriptions Générales CIK-FIA 2024.

19- INCIDENTS

Procédure identique à celle des Prescriptions Générales CIK-FIA 2024.

20- RÉCLAMATIONS

Procédure identique à celle de la réglementation générale et spécifique CIK-FIA et annexes sportives et techniques FFSA 2024.

21- DROITS D'ENGAGEMENT

Le montant de l'inscription pour l'épreuve du RMCF est le suivant :

Catégorie	Montant de l'engagement	
Nationale	250 Euros TTC	
Max Senior Féminin	250 Euros 11C	
Max Senior		
Max Masters	275 Euros TTC	
Max DD2	275 Edio3 116	
Max DD2 Masters		

Le montant de l'inscription pour l'épreuve du RMCF 2024 comprend les frais de des le administratifs, les droits de piste du vendredi et l'emplacement paddock. Seuls l'aire de station emplacement du transpondeur, la location de stands et les droits de piste du jeudi pourront être factures en supplément par l'ASK organisatrice.

Une majoration de 120 Euros TTC sera appliquée en cas d'inscription à moins de 556 du début de l'épreuve.

La clôture des inscriptions sera effective le dimanche à 23h59 précédant le début de l'épreuve (début des essais libres officiels).

En cas de non-participation à l'épreuve, le pilote pourra prétendre à un remboursement uniquement si la demande est formalisée officiellement dans la semaine précédente ou la veille de l'évènement (frais d'inscription et pneumatiques). L'inscription d'un pilote ne pourra pas être cédée à un autre pilote. Si un pilote ne prévient pas 3MK Events de sa non-participation avant l'épreuve, aucun remboursement ne sera effectué.

Les inscriptions (droits d'engagement + pneumatiques) se feront uniquement en ligne sur le site : www.rmcf.3mkevents.com

Le règlement des inscriptions se fera par CB ou virement bancaire.









22- DOTATIONS

22.1) Sous réserve d'avoir une licence FFSA valide au règlement de la Grande Finale Rotax 2024 ou de la et de répondre aux conditions d'âge et de licence de la catégorie, dans laquelle le pilote sera invité à participer.

participer.					
Catégorie RMCF 2024	Dotation RMCF 2024	Conditions d'âge pour participer à la Grande Finale Rotax 2024			
Nationale	<u>1er :</u> Invitation à la Grande Finale Rotax 2024 en catégorie	<u>Âge minimum pour participer à la Grande Finale Rotax 2024:</u> - 12 ^{ème} anniversaire pendant l'année 2024.			
	Junior Max. Se voir délivrer par son ASN une licence internationale	<u>Âge maximum pour participer à la Grande Finale Rotax 2024:</u> - 14 ^{ème} anniversaire pendant l'année 2024.			
	karting G valide.	- 15ème anniversaire pendant l'année 2024, si le pilote es présent sur la liste de la CIK-FIA pour se voir délivrer pa son ASN une licence internationale karting G valide.			
Max Senior Féminin	<u>1^{ère}:</u> Invitation à la Grande Finale Rotax 2024 en catégorie E20 Senior .	Age minimum pour participer à la Grande Finale Rotax 2024: - 14ème anniversaire pendant l'année 2024. (Licence international karting E or F ou une licence nationale de karting délivrée par l'ASN affiliée à la FIA).			
	*	Dans le cas d'une licence de part le son lotes doivent également détenir une autorisation de départ le son lotes doivent également Poids minimum : 220 kg kart complet et pilote avec tout son équipement utilisé dans la course.			
Max Senior	<u>1^{er}:</u> Invitation à la Grande Finale Rotax 2024 en catégorie Max Senior .				
Max Masters	<u>1^{er}:</u> Invitation à un Stage de pilotage en F4	EXTREME LIMITE – Vivez une vraie expérience en monoplace F4 sur le circuit de Fay de Bretagne (44)			
Max DD2 1er : Invitation à la Grande Finale Rotax 2024 en catégorie Max DD2.		<u>Âge minimum pour participer à la Grande Finale Rotax 2024:</u> - 15 ^{ème} anniversaire pendant l'année 2024. (Licence international karting E ou une licence nationale de karting délivrée par l'ASN affiliée à la FIA)			









Max DE Masters	1er: Invitation à la Grande Finale Rotax 2024 en catégorie Max DD2.	(Licence international karting E ou une licence nationale de
-------------------	--	--

22.3) Dans le cas où le vainqueur de la RMCF 2024 d'une catégorie ne répondrait pas aux conditions d'âge et de licences de la catégorie de la Grande Finale Rotax dans laquelle il est invité à participer, sa dotation sera attribuée au pilote suivant du classement. Si ce pilote suivant ne répond pas aussi aux conditions d'âge de la catégorie dans laquelle il est invité à participer à la Grande Finale Rotax 2024, sa dotation sera attribuée au suivant et ainsi de suite.

22.4) Dotations générales de l'événement :

Plusieurs lots seront distribués lors d'un tirage au sort lors de l'événement.

CATÉGORIE	1ER	2E	3E		
NATIONALE	Ticket RMCGF 2024	Ticket RMCF 2025	1 train de pneus VEGA SL4		
MAX SENIOR FÉMININ	Ticket RMCGF 2024	Ticket RMCIT 2025	Ticket RMCF 2025		
MAX SENIOR	Ticket RMCGF 2024	Ticket RMCF 2025			
MAX MASTERS	Stage de pilotage F4	Ticket RMCF 2025	1 train de pneus MOJO D5		
MAX DD2	Ticket RMCGF 2024	Ticket RMCF 2025			
MAX DD2 MASTERS	Ticket RMCGF 2024	Ticket RMCF 2025			

